

# Lettre d'information : étude du dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ) sur le territoire de l'académie de Créteil

Madame, Monsieur,

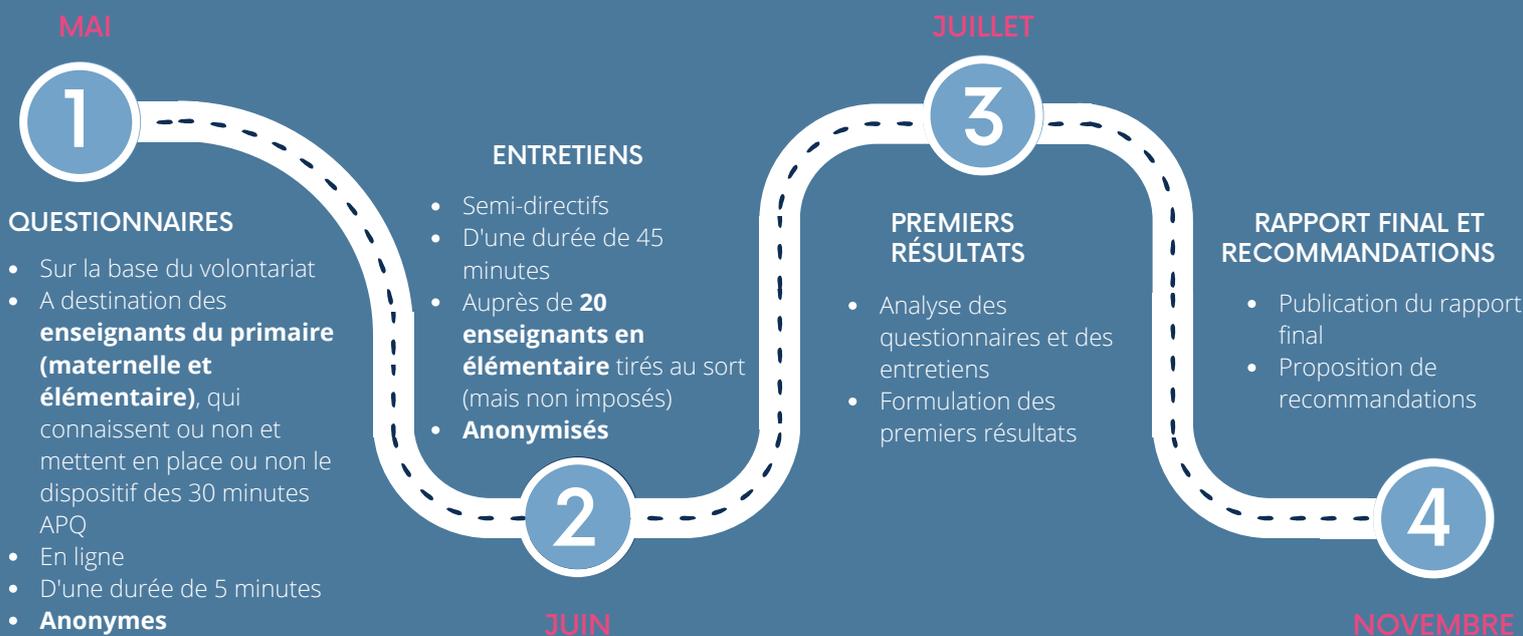
Dans le cadre du déploiement du dispositif des 30 minutes d'Activité Physique Quotidiennes (30 minutes APQ) dans les écoles primaires, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, le Rectorat de l'académie de Créteil et Paris 2024 lancent **une étude scientifique**, en collaboration avec l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps) visant à :

- 1. Evaluer les impacts du dispositif sur les participants (élèves et communauté éducative) ;**
- 2. Tirer des enseignements sur les conditions de réussite de sa mise en œuvre et émettre des recommandations.**

Vous êtes **enseignant(e) en école primaire au sein de l'académie de Créteil** ? Cette étude est avant tout menée **pour vous**, afin de formuler des recommandations visant à améliorer et mieux adapter le dispositif des 30 minutes APQ à vos pratiques de terrain. Et puisqu'elle vous concerne directement, elle implique de vous donner la parole afin de considérer votre réalité, parfois différente des prescriptions qui vous sont assignées. Votre mobilisation et vos retours seront précieux et constitueront le cœur de l'étude. Pour y participer, vous n'avez pas besoin de connaître ou de mettre en place le dispositif des 30 minutes APQ : vous êtes tous concernés !

## Concrètement, comment se déroule l'étude ?

L'étude bénéficie d'un appui scientifique, à travers une méthodologie précise et approfondie, en plusieurs temps :



L'étude est soumise à un cadre éthique. Les questionnaires étant **anonymes**, aucun élément ne permettra de vous identifier ou d'identifier votre école. Vous pouvez donc répondre de la manière la plus objective possible. Les entretiens ne seront réalisés qu'auprès de quelques uns d'entre vous. Les professionnels à interroger seront tirés au sort, uniquement pour des raisons d'objectivité, mais ne seront pas imposés. Ces entretiens seront anonymisés et le nom des professionnels participants ainsi que de l'école ne figureront en aucun cas dans l'étude et ses résultats. Les données sont strictement confidentielles et ne seront exploitées à aucune autre fin que l'étude ici présentée. Il s'agit simplement de mieux comprendre les pratiques professionnelles et aucun jugement ne sera porté sur les témoignages apportés.

Ce mois de mai sonne déjà l'heure de la phase de questionnaires. Pour y répondre, c'est **ICI** !

Nous vous remercions sincèrement de l'intérêt que vous porterez à cette étude et à la contribution que vous saurez lui apporter.

Si vous souhaitez contacter les porteurs de projet, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [contact@onaps.fr](mailto:contact@onaps.fr)